Avenir des paroisses de Nivelles-Centre et fonctionnement futur des fabriques d'église

Depuis quelques années déjà, toutes les activités paroissiales et pastorales des trois paroisses du centre de Nivelles (Sainte-Gertrude, Saints Jean et Nicolas et Notre-Dame du Saint-Sépulcre et Saint-Paul) sont regroupées et fonctionnent comme une seule paroisse sous la responsabilité d'un seul desservant, notre curé-doyen, d'une seule équipe de prêtres et d'une seule Equipe d'Animation Paroissiale (EAP) composée de représentants de chacune des paroisses.

Par contre, les fabriques d'église en charge de ces trois paroisses sont encore juridiquement des entités séparées, ce qui complique l'administration de l'aspect temporel.

D'autre part, nos fabriques ont plusieurs projets en cours : un projet d'aménagement de l'ancienne cure appartenant à la fabrique d'église Notre-Dame du Saint-Sépulcre et Saint-Paul pour en faire un lieu destiné aux trois paroisses de Nivelles-Centre et un projet de construction d'une chapelle au Petit-Baulers. Ces projets nécessiteront l'intervention financière des trois fabriques. Nous reviendrons d'ailleurs sur ces deux projets dans une communication ultérieure.

Dans un tel contexte, après plusieurs mois de réflexion en concertation avec l'archevêché, les trois fabriques d'église de Nivelles-Centre ont estimé nécessaire de mettre sur pied une organisation plus simple administrativement, permettant un regroupement des moyens humains et financiers ainsi qu'une gestion des biens globalisés plus rationnelle.

Les paroisses et les fabriques d'église Sainte-Gertrude, Saints Jean & Nicolas et Notre-Dame du Saint-Sépulcre et Saint-Paul ont donc décidé de se regrouper administrativement en vue de composer une nouvelle entité recouvrant les territoires des trois paroisses, celles-ci étant fusionnées pour devenir une seule et unique paroisse.

Cette nouvelle paroisse portera le nom de « paroisse Sainte-Gertrude » ; « l'église-mère » sera la Collégiale Sainte-Gertrude. L'église paroissiale de Saints Jean & Nicolas, sans oublier sa chapelle Saint Joseph de Bois-de-Nivelles, et le futur lieu de culte du Petit-Baulers accéderont au rang de « chapellenies » dépendant de l'église principale de Sainte-Gertrude. Soyez cependant rassurés, rien ne changera dans les pratiques cultuelles des deux églises actuellement concernées, même si, dans nos régions, la tendance est de fonctionner de plus en plus en Unité pastorale. Pour celle de Nivelles, des synergies existent déjà dans plusieurs secteurs (jeunes, santé, ...).

La cure, sise Place Lambert Schiffelers, 1 restera seule affectée à l'usage de cure.

Le conseil de fabrique de la nouvelle paroisse sera composé conformément à la législation en cours en assurant la représentativité des trois paroisses regroupées.

Le dossier est actuellement soumis pour avis au conseil communal de Nivelles, puis à l'approbation de l'Archevêché, et, ensuite, du Ministre ayant les cultes dans ses attributions.

En 2024, cette fusion des fabriques sera probablement effective, l'objectif étant d'introduire un budget commun en 2025 pour ce qui sera devenu la seule et unique fabrique d'église de Nivelles-Centre.

Les membres des trois fabriques d'église de Nivelles-Centre,

Albert-Marie, Jean-Paul, Marie-Agnès, Luc, Jacques, Gaëtan, Jean-Claude, Christian, Hubert, Jean-Pierre, Marc, Marie-Louise, Claude, Bernard, Luc, Serge, Xavier, Henri-Constantin.